

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY2115M

Titre long Psychopathologie : introduction

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2024

Horaire Lundi, de 16h à 18h59

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=262551>

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Pascale-Audrey Moriconi, Ph.D.

Coordonnées pascale-audrey.moriconi@umontreal.ca

Disponibilités Les étudiants sont invités à participer activement au cours en posant leurs questions directement en classe. En dehors des heures de cours, les étudiants peuvent écrire leurs questions sur le forum prévu à cet effet sur StudiUM. L'auxiliaire d'enseignement y répondra à l'intérieur de 48 heures (jours ouvrables).

Auxiliaire d'enseignement

Nom Gabrielle Gagnon

Coordonnées gabrielle.gagnon.10@umontreal.ca

Disponibilités Sur StudiUM pour les questions générales ; par courriel pour les cas particuliers (p. ex., consulter un examen).

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours sert d'introduction au concept de psychopathologie. Au terme de ce cours, l'étudiant aura une vision globale des principaux troubles psychologiques répertoriés dans la 5ème édition du Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-5), leur étiologie et traitement en fonction de différentes approches en psychologie ainsi que des méthodes utilisées pour les évaluer.

Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage sont de se familiariser avec l'étude des comportements anormaux et leur conceptualisation actuelle, avec les principaux paradigmes dans l'étude et le traitement de la psychopathologie, les critères diagnostiques des principaux troubles psychologiques répertoriés dans le DSM-5, leur présentation clinique, étiologie et traitement et d'avoir une vision globale et critique de la psychopathologie et des approches préconisées actuellement.

Compétences développées

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier les différents troubles psychologiques du DSM-5, de les discriminer entre eux et d'évaluer le pronostic en lien avec le traitement recommandé.

Méthodes pédagogiques utilisées

Présentations magistrales incluant des cas cliniques et lectures associées (recommandées).

► **Calendrier**

| Séances et dates | Contenus | Activités/évaluations | Lectures et travaux |
|-----------------------|---|--------------------------------|--|
| Cours 1 2024-01-08 | Présentation du plan de cours et introduction | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 1 (p. 1 à 13) |
| Cours 2 2024-01-15 | Paradigmes actuels et évaluation clinique, classification et diagnostic | Cours magistral, en présentiel | Chapitres 2 et 3 (sections 3.2 à 3.7 et 3.9) |
| Cours 3 2024-01-22 | Troubles anxieux | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 5 |
| Cours 4 2024-01-29 | Troubles obsessionnels-compulsifs et apparentés | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 6 |
| Cours 5 2024-02-05 | Troubles à symptomatologie somatique, apparentés et dissociatifs | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 7 |
| Cours 6 2024-02-12 | Troubles de l'humeur | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 8 (sections 8.1 à 8.4) |
| 2024-02-19 | EXAMEN INTRA (cours 1 à 6) | Examen en classe, QCM | |
| Cours 7 2024-02-26 | Troubles de l'alimentation | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 10 |
| 2024-03-04 | PAS DE COURS SEMAINE DE LECTURE | | |
| Cours 8 2024-03-11 | Schizophrénie | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 11 |
| Cours 9 2024-03-18 | Troubles liés à l'utilisation d'une substance Troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 12 |

| Plan de cours

| | | | |
|------------------------|---|--------------------------------|-------------|
| Cours 10 2024-03-25 | Troubles de la personnalité | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 13 |
| 2024-04-01 | PAS DE COURS CONGÉ FÉRIÉ | | |
| Cours 11 2024-04-08 | Dysphorie de genre, paraphilies et dysfonctions sexuelles | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 14 |
| Cours 12 2024-04-15 | Troubles de l'enfance | Cours magistral, en présentiel | Chapitre 15 |
| 22 avril 2024 | EXAMEN FINAL (cours 7 à 12) | Examen en classe, QCM | |

▶ Évaluations

| Moyen | Critères d'évaluation | Date de remise | Pondération |
|------------------|-----------------------------|----------------|-------------|
| Examen en classe | Questions à choix multiples | 2024-02-19 | 50% |
| Examen en classe | Questions à choix multiples | 2024-04-22 | 50% |

Consignes et règles pour les évaluations

| | |
|-------------------------------|--|
| Dépôt des travaux | Ne s'applique pas |
| Matériel autorisé aux examens | Crayon à l'encre noire, carte d'identification avec photo. |

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) recommandées

| | |
|---------------------------------------|--|
| Documents | Flett, G.L., Kocovski, N.L., Davison, G.C., & Neale, J.M. (2017). <i>Introduction à la psychopathologie</i> . Montréal : Chenelière Éducation. |
| Ouvrages en réserve à la bibliothèque | -- |
| Équipement (matériel) | -- |

Ressources complémentaires

| | |
|----------------|--|
| Documents | American Psychiatric Association. (2013). <i>Diagnostic and statistical manual of mental disorders</i> (5th ed.). Arlington, VA: Author. |
| Sites Internet | -- |
| Guides | -- |
| Autres | -- |

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

| Résultat final en pourcentage | Notation littérale | |
|-------------------------------|--------------------|------------------|
| | Lettre | Valeur numérique |
| 90-100 | A+ | 4,3 |
| 85-89 | A | 4,0 |
| 80-84 | A- | 3,7 |
| 77-79 | B+ | 3,3 |
| 73-76 | B | 3,0 |
| 70-72 | B- | 2,7 |
| 65-69 | C+ | 2,3 |
| 60-64 | C | 2,0 |
| 57-59 | C- | 1,7 |
| 54-56 | D+ | 1,3 |
| 50-53 | D | 1,0 |
| 35-49 | E | 0,5 |
| 0-34 | F | 0 |

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.